

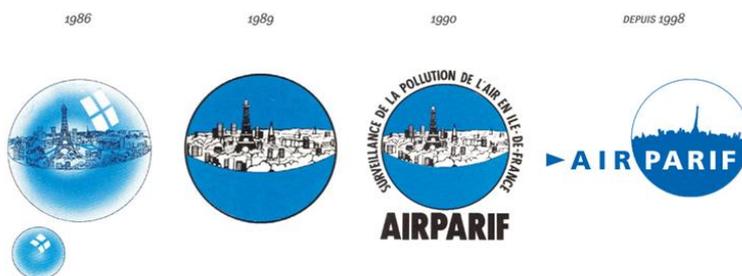
lundi 16 décembre

Airparif 40 ans au service de la qualité de l'air et des Franciliens

Ce lundi 16 décembre, Airparif célèbre son 40^{ème} anniversaire avec ses membres, ses équipes et ses partenaires. Airparif est l'observatoire indépendant de la qualité de l'air au service de la santé et de l'action en Île-de-France. Il a pour mission de mettre en œuvre de la surveillance de la qualité de l'air et de fournir des mesures précises et une information fiable et régulière aux autorités et au public, afin de permettre l'amélioration durable de la santé des Franciliens et de l'environnement.

La mise en place progressive de la surveillance

Après le grand Smog de Londres en 1952 qui provoqua des milliers de décès en quelques jours, la surveillance et la réglementation en matière de pollution atmosphérique se mettent progressivement en place. En France, le 23 avril 1979, à l'initiative du ministère chargé de l'Environnement et de la Direction interdépartementale de l'industrie d'Île-de-France, l'association Airparif est créée. Elle est chargée de mettre en place le réseau automatique de surveillance de la pollution atmosphérique et d'alerte en Île-de-France à partir des différents moyens de mesure existants, et notamment les stations gérées jusqu'alors par le Laboratoire d'hygiène de la ville de Paris, le Laboratoire central de la préfecture de police et EDF.



Airparif aujourd'hui

Depuis, Airparif n'aura de cesse d'évoluer au fur et à mesure des connaissances, du développement des technologies et des préoccupations sociétales, en lien avec l'innovation, la recherche et le développement économique.

Les travaux d'Airparif se déclinent aujourd'hui suivant quatre axes :

Surveiller l'air respiré par les Franciliens, grâce à un dispositif de mesure et à des outils de modélisation à haute résolution. Et contribuer ainsi à l'évaluation des risques sanitaires et des effets. Cette surveillance s'applique à la fois sur les polluants réglementés, mais aussi pour diagnostiquer les problématiques émergentes comme les particules ultrafines et les pesticides.

➔ **30 millions de données** produites toutes les heures pour des cartes en temps réel, à 10m près dans la capitale.

Lundi 16 décembre

[Comprendre](#) les phénomènes de pollution atmosphérique, leurs impacts et leur traçabilité. Au jour le jour, Airparif est chargé de prévoir la qualité de l'air pour informer les citoyens et pour que les autorités puissent mettre en place des mesures d'urgence en cas d'épisode de pollution. Sur le moyen terme, Airparif suit les tendances des différents polluants et projette leurs évolutions en fonction des actions et des réglementations mises en œuvre pour lutter contre la pollution de l'air et le changement climatique.

➔ Plus de **500 études** rendues publiques.



[Accompagner](#) les Franciliens et les partenaires d'Airparif pour améliorer la qualité de l'air, à travers une information cartographiée performante, des outils pédagogiques, les diagnostics et les évaluations des plans d'action, et des projets, notamment de recherche, avec les partenaires de l'association.

➔ Avec **2 applications** : l'une pour choisir son « [Itiner'air](#) » et être moins exposé à la pollution sur son parcours et une autre pour s'informer des prévisions de qualité de l'air et des épisodes de pollution. Et le 16 janvier 2020, le site internet fait peau neuve !

[Innover](#) pour améliorer plus vite la qualité de l'air. Pour ce faire, Airparif et ses partenaires institutionnels et économiques ont lancé le dispositif « [AIRLAB](#) », qui s'appuie sur une communauté de chercheurs, et d'entreprises innovantes pour tester et évaluer des solutions de dépollution, de surveillance et d'information sur la qualité de l'air.

➔ **97 solutions évaluées, ou en cours, et 20 expérimentations** déposées dans AIRLAB depuis son lancement en septembre 2017.

Un modèle français unique et qui s'exporte

Cette célébration est aussi l'occasion de rappeler son modèle d'ouverture à la société civile, et la permanence de ses valeurs. Association [indépendante](#), Airparif est un observatoire à but non lucratif agréé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire. C'est l'une des premières associations du genre à avoir regroupé en son conseil d'administration toutes les parties prenantes concernées par la qualité de l'air :

- l'État ;
- les collectivités avec la Région Île-de-France comme chef de file et premier financeur, des municipalités, dont la Ville de Paris, la Métropole du Grand Paris, des départements et des établissements publics ;
- les associations de protection de l'environnement et de consommateurs, des experts ;
- et les acteurs économiques.

Cette constitution unique au monde est identique pour les homologues d'Airparif dans chaque région française. Il en a été voulu ainsi par la Loi sur l'Air de 1996 pour favoriser la concertation, en mettant autour de la table les acteurs concernés, tout en privilégiant l'indépendance de l'association, puisque les 4 collèges ont chacun la même représentativité. Airparif regroupe aujourd'hui plus de **144 membres**. Et elle s'appuie sur l'expertise d'une équipe de **70 personnes**. Cette indépendance et cette [ouverture](#) vont de pair avec la [transparence](#) qu'elle exerce dans sa mission d'information. [Tous les travaux et mesures d'Airparif sont publics](#).



lundi 16 décembre

Elle représente aussi un modèle et une expertise qui s'exportent à l'international, la pollution de l'air étant un enjeu pour toutes les grandes capitales. Londres, Berlin, Mexico, Hanoi, ou Téhéran, certaines coopérations internationales d'Airparif avec ses homologues sont elles aussi historiques et remontent à **plus de 20 ans**, comme celle avec Pékin lancée en 1998.

Un partenariat inédit et emblématique

À l'occasion de cette date anniversaire, la tour Montparnasse a choisi de s'associer à Airparif en illuminant la tour aux couleurs de l'indice de qualité de l'air, chaque soir durant une semaine. En fonction de la qualité de l'air, l'indice varie selon 5 catégories, allant du vert au rouge. Ces indices sont calculés pour les principaux polluants (dioxyde d'azote, ozone, particules PM10 et PM2.5) à partir des stations de mesure d'Airparif dans Paris. C'est sur cette base colorimétrique que sera éclairée la tour Montparnasse, du 16 au 21 décembre, dès la tombée de la nuit, avec une mise à jour toutes les heures et une animation, à l'instar de la Tour Eiffel.

Pour Airparif, ce partenariat est l'occasion de rappeler que chacun d'entre nous est un acteur central capable d'influer directement sur la pollution atmosphérique d'une région de 12 millions d'habitants. « Depuis 40 ans, la qualité de l'air s'améliore. Ça n'est toutefois toujours pas suffisant compte tenu des enjeux sanitaires. Dans notre ADN, nous avons à cœur de stimuler l'innovation, tant pour identifier de nouvelles solutions efficaces de mesure ou de dépollution, que pour permettre de faire évoluer les comportements. Ce partenariat avec la tour Montparnasse, à la fois novateur et percutant, illustre cette volonté. Tel un phare sur la pollution de l'air en plein cœur de la région-capitale, ou une magnifique bougie d'anniversaire de 210 m de haut, il représente aussi une note lumineuse et positive qui nous rappelle que quand l'on sait, on peut agir et que cela marche. En Europe, le smog de 1952 est désormais bien loin... » explique Jean-Félix Bernard, président d'Airparif et ancien président du Conseil National de l'Air.

Pour La Tour, « notre ambition est de faire de notre future tour un exemple en matière de consommation énergétique, véritable modèle en la matière. Dans ce contexte, nous souhaitons confirmer notre position référente comme acteur de la ville de demain, en donnant aux Parisiens la possibilité d'appréhender chaque jour l'indice de qualité de l'air Airparif à travers notre éclairage nocturne. Et participer ainsi à la conscientisation nécessaire du sujet », souligne Frédéric Lemos, président du syndicat des copropriétaires de la tour Montparnasse.

Contacts presse

Céline Delysse — Téléphone : 01 44 59 41 06 - 07 89 62 40 09

Pierre Pernot — Téléphone : 01 44 59 41 02 - 07 84 37 31 82

Charlotte Songeur : Téléphone : 01-44-59-40-15

www.airparif.fr — Suivez nous sur les réseaux sociaux

lundi 16 décembre

MEMO Quelques dates repères

En **1763**, Le Begne de Presles, médecin de Jean-Jacques Rousseau écrivait : «*Paris a une atmosphère particulière en tout temps, excepté pendant les grands vents. Cette atmosphère est formée par un air rendu très pesant par la quantité de corpuscules ou exhalaisons qu'il soutient et que leur poids empêche de s'élever fort haut : c'est ce que forme le nuage dont Paris paraît couvert et enveloppé dans le temps le plus serein lorsque l'on regarde la ville d'un peu loin. Les brouillards que l'on éprouve si souvent à Paris pendant l'automne et l'hiver qui ont si mauvaise odeur, qui font mal aux yeux, à la gorge, excitent la toux, causent des fluxions...*». Et en **1883**, A. Ladureau, directeur du Laboratoire de l'État et de la Station agronomique du Nord, indiquait dans les Annales de la Chimie — Physique : «*L'air que l'on respire à Lille laisse dans l'arrière-bouche le goût particulier [...] qui caractérise la présence de l'acide sulfureux [...]. Il provoque des "enrouements, des maladies de la gorge, des irritations locales et des bronchites" [...], il attaque les "instruments métalliques, les rideaux et les tentures, les toitures en zinc"*»

Après l'avènement de l'ère industrielle, la prise de conscience des impacts de la pollution de l'air sur la santé se fait en **1952**. Londres connaît alors le plus dramatique épisode de pollution au dioxyde de soufre et aux particules de son histoire, avec la mort de près de 4 000 personnes en moins d'une semaine. Dès lors, la surveillance de la qualité de l'air, notamment des polluants industriels, et la réglementation se mettent progressivement en place.

En **1968**, le premier réseau de surveillance de la pollution atmosphérique de fond est créé par l'Organisation Mondiale de la Météo (OMM) et le Ministère de l'Environnement du gouvernement Français.

Puis en **1979**, l'OMM organise la Première Conférence mondiale sur le climat à Genève. La Convention de Genève sur la pollution de l'air transfrontière est mise en place par l'European Monitoring and Evaluation Programme (EMEP) et dirigé par la Commission économique pour l'Europe des Nations-Unies (UNECE).

En **1996**, La Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Energie affirme pour les Français le "droit à respirer un air qui ne nuise pas à sa santé" et généralise la surveillance de la qualité de l'air par des associations agréées (AASQA), comme Airparif, à l'ensemble du territoire. En Europe, la directive mère sur la qualité de l'air ambiant, instaurant également le développement de la surveillance et de l'information du public, ainsi que les normes de pollution, pour tous les Etats Membres, est mise en application.